Tableau des canaux d'achat et des moyens de paiement

Dépenses		Canaux d'achat	Moyens de paiement				
		Canal d'achat **obligatoire** ou privilégié	Airplus	Facture	CCI	CCA	Privé
Frais de voyage, frais de repas et frais de représentation	1. Billet d'avion[i]	**Agence voyage**					
	2. Transports publics CH[ii]	Webshop CFF					
	3. Transports publics à l'étranger	Guichet tl EPFL, Webshop CFF					
	4. Hôtel	Agence voyage					
	5. Airbnb						
	6. Voiture de location en CH	Agence voyage					
	7. Voiture location étranger	Agence voyage					
	8. Mobility	Mobility					
	9. Doc. de voyage (visas)	CIBTvisas					
	10. Assurances de voyages	Agence voyage					
	11. Frais de repas[iii]						
	12. Frais de représentation[iv]						
	13. Inscription conférence[v]						
	14. Cadeaux pour collègues						
Biens et services	15. Achats scientifiques	**Achats/Catalyse**					
	16. Desktops, tablettes, laptops et smartphones	**Achats/Catalyse**					
	17. Licences informatiques non disponibles Distrilog						
	18. Produits biologiques + chimiques + fournitures de laboratoire	Achats/Catalyse					
	19. Achats équipements	**Achats/Catalyse**					
	20. Achats constructions + intendance	**Achats/Catalyse**					
	21. Prestations de services et fournitures diverses	Achats/Catalyse					
	22. Frais de douane importation paquets[vi]						
Bibliothèque[vii]	23. Livres, ebooks, (e)-périodiques						
	24. Bases de données						
	25. Cartes et géodonnées						
	26. Publications open access						

Tableau des canaux d'achat et des moyens de paiement

Agence de voyage	Les prestations achetées auprès de l'agence de voyage EPFL sont facturées directement à l'EPFL via la carte logée Airplus et les transactions directement intégrées au DF correspondant.
Webshop CFF	Les billets achetés via le Webshop CFF sont facturés directement à l'EPFL deux fois par mois et remontés dans le DF correspondant si le numéro de celui-ci a été indiqué.
Guichet tl EPFL	Ce guichet ouvert à la maison de la mobilité est le canal d'achat privilégié pour les billets de train à l'étranger. Les moyens de paiement sont pour l'instant limités aux cartes de crédit individuelles et privées.
Achats/Catalyse	Le portail Sésame Achats/Catalyse est à utiliser en priorité pour les achats. C'est pourquoi le moyen de paiement « facture » apparaît en vert. Pour les cas 15, 16, 19 et 20, le recours à d'autres canaux d'achat est totalement ou majoritairement interdit (cellules grises et barrées). Dans certains cas uniquement (17 et 18, 21, 23 à 26), notamment des webshops auxquels il faut recourir pour les achats de biens et services, le recours à la carte de crédit (d'achat) est possible.

Moyen de paiement usuel
Moyen de paiement officiel inexistant
Moyen de paiement pour les invités seulement
Moyen de paiement en cas d'absence d'une alternative
Moyen de paiement interdit

[i] Le canal d'achat obligatoire pour les billets d'avion est l'agence de voyage EPFL selon l'art. 7 de la Directive relative à l'organisation de voyages professionnels responsables (LEX 5.6.2).
[ii] Utiliser Webshop CFF (voir art. 3 al. 3 de la Directive relative à l'organisation de voyages professionnels responsables (LEX 5.6.2). Les achats sont imputés automatiquement aux fonds deux fois par mois.
[iii] Frais de repas liés à un voyage ou bien hors voyage. La raison de l'événement doit être expliquée et la liste des personnes présentes jointe.
[iv] Frais de représentation liés à un voyage ou bien hors voyage. La raison de l'événement doit être expliquée et la liste des personnes présentes jointe.
[v] En cas de paiement par facture, renseigner le n° de DF.
[vi] Il s'agit des frais de douane relatifs aux paquets reçus de l'étranger qui sont à retirer à la poste d'Ecublens
[vii] Voir https://www.epfl.ch/campus/library/fr/collections-fr/ en priorité. Ensuite passer par Sésame Achats pour une commande hors catalogue.